



associations, engagez-vous POUR LE CLIMAT !

La Communauté Pays Basque accompagne
LES ASSOCIATIONS du territoire dans leurs projets
de **Transition Écologique et Énergétique**.

#1 Mettez en place une ou plusieurs **ACTIONS ÉCORESPONSABLES**

Montant de l'aide : 50 % des dépenses HT / Plafond de 3000 €

Exemples : amélioration du tri de vos déchets, mise en place de transports en commun, réduction de vos consommations énergétiques, sensibilisation de vos adhérents à une alimentation saine et locale...

#2 Construisez votre **DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE GLOBALE**

Montant de l'aide : 50 % des dépenses HT / Plafond de 8000 €

Exemple : réalisation ou mise en œuvre d'un bilan carbone de vos activités.

#3 Portez des **PROJETS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE** pour le Pays Basque

Montant de l'aide : 50 % des dépenses HT / Plafond de 15000 €

Exemple : projet à visée territoriale dans le domaine des énergies, de l'adaptation au changement climatique, de la préservation de la biodiversité, de l'agriculture soutenable et de l'alimentation durable, de l'économie circulaire...

**comment
ça marche ?**

Règlement et formulaire :
communaute-paysbasque.fr